

Les 5

PRINCIPALES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR LA MISSION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE À PARIS

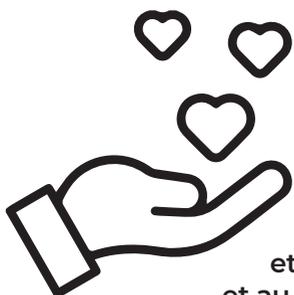


L'Église ne vit que de don.

Aucune subvention. Ni de l'État, ni du Vatican.



Donnez dès maintenant
en flashant ce QR-code
ou en allant sur
denier.diocese-paris.fr



Donner au Denier, c'est participer activement à la mission de l'Église ; l'annonce de l'Évangile.

Le Denier est la principale ressource financière de l'Église. Il permet, entre autres, de financer la rémunération des prêtres et des laïcs qui travaillent en paroisse et au diocèse.

Le Denier n'est pas un don comme un autre. Au-delà d'être un marqueur de générosité, il est le signe concret de l'appartenance et de la fidélité à l'Église. La lecture attentive de la Parole de Dieu nous rappelle la légitimité de cette sollicitation. Donner au Denier, c'est l'occasion de prendre part à la grâce que Dieu nous fait chaque jour, celle de donner par Amour.



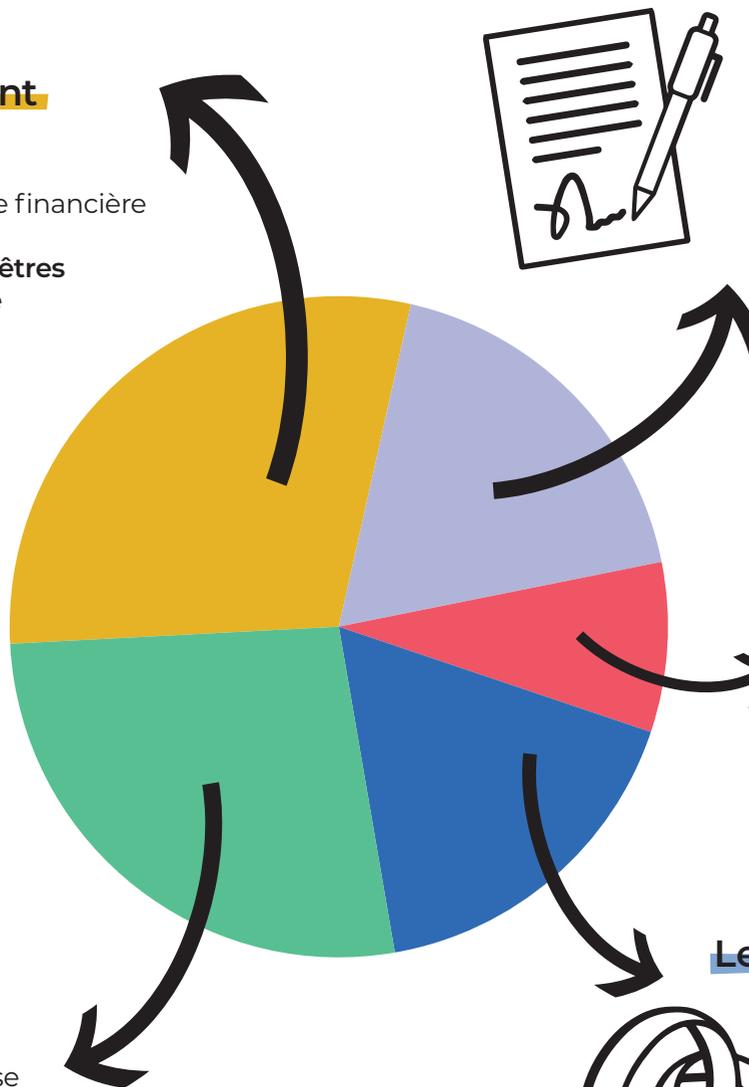
Chiffres clés 2023 du Denier de l'Église catholique à Paris, la plus grande ressource financière du diocèse

62	554 €	45 000
âge moyen des donateurs	don annuel moyen	donateurs au Denier



La quête sert à couvrir les frais courants de la paroisse ; chauffage, électricité, entreprise de nettoyage, assurances...

C'est aussi et surtout un don qui est lié à l'offrande eucharistique. Le prêtre offre à Dieu le pain et le vin, symboles de la création donnée par Dieu et travaillée par l'homme. La quête accompagne ces dons et représente le fruit de notre travail. Par ce geste, c'est un peu de soi que l'on donne ; ses joies, ses préoccupations et sa propre vie, qui sont ainsi unies à la prière et à l'offrande de Jésus-Christ.



Les legs et donations

apportent des ressources qui permettent d'envisager les grands projets pour l'Église de demain. Pour faire un legs à l'Église à Paris, il faut rédiger un testament. À l'inverse, la donation est un don du vivant immédiat et irréversible.

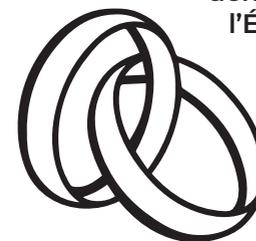


Les offrandes de messe

Il est possible de faire célébrer une messe pour une intention particulière (un proche décédé ou malade, un heureux événement).

Pour cela, les fidèles versent une offrande pécuniaire aux prêtres ; cette dernière les aide dans leur vie matérielle. Cette offrande, généralement fixée à 18€ est la seule qui est explicitement tarifée par la Conférence des Évêques de France (CEF).

Le casuel est un don fait par les personnes qui demandent à recevoir les sacrements de l'Église catholique. Il est remis au moment de la célébration d'un baptême, d'un mariage ou de funérailles.



Vous aussi, soutenez la mission de l'Église catholique à Paris !

VOIR AU DOS ➔

CE QUE LE DENIER FINANCE



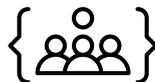
Rémunération des prêtres et des laïcs
(chantres, organistes, secrétaires paroissiaux)



Charges communes
(électricité, internet, entreprise de nettoyage etc.)



Formations bénévoles
pour encadrer les activités pastorales (catéchisme, accompagnement des familles en deuil...)



Activités paroissiales
(aumôneries et catéchisme)



LE SENS SPIRITUEL DU DON

Donner, c'est prendre part à l'agir de Dieu.

L'amour de Dieu est pur don : don de la création, don de la vie, don du salut. Nous n'avons rien que nous n'ayons reçu. Et Dieu n'est pas avare de ses dons ! Il fait pleuvoir sur les justes comme sur les méchants : le don de Dieu est le fondement de la destination universelle des biens. En Jésus, c'est Dieu lui-même qui se donne, radicalement. Au jeune homme riche, il dit « va, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel. Puis viens, suis-moi » (Mc 10, 21). Ces mots ne sont pas une invitation à une folle générosité. Lui qui est entièrement donné, il nous invite à donner « par lui, avec lui et en lui ». Et plus encore que nos propres ressources, toujours insuffisantes, c'est lui-même qu'il nous invite à donner avec prodigalité, et à trouver ainsi notre joie, celle qu'il nous donne dans l'Esprit.

P. Paul Grassart

MOYENS DE PAIEMENTS

⇒ Carte bancaire

⇒ Virement instantané

⇒ Chèque

⇒ Prélèvement automatique

⇒ Bornes en paroisse



À Paris, vos dons sont directement affectés à votre paroisse (ou à celle de votre choix) !